

L'ÉCHOT'AYEN



Mot du maire



Chères Écotayennes, chers Écotayens,

Après les élections municipales, une nouvelle mandature s'ouvre pour notre commune. Je tiens tout d'abord à **vous remercier pour la confiance** que vous avez accordée à notre équipe. Avec les élus qui m'entourent, nous abordons ce mandat avec **enthousiasme, humilité et un profond attachement pour Ecotay l'Olme**.

Ces premières semaines ont été consacrées à la mise en place du conseil municipal, à la création des commissions communales et à l'adoption du budget primitif. Ces étapes, parfois peu visibles, sont pourtant importantes : elles permettent de définir nos priorités, d'organiser notre action et de préparer les projets qui accompagneront le développement de notre commune.

Notre ambition est simple : **conduire un mandat utile, proche des habitants, et ancré dans les réalités du quotidien**. Dès le début de ce mandat, nous savons qu'il nous faudra agir avec rigueur et responsabilité, notamment face au poids de la dette publique.

Plusieurs investissements structurants sont déjà engagés ou à l'étude, notamment pour la modernisation de la salle des fêtes, l'amélioration des équipements municipaux, la valorisation du patrimoine communal ou encore la sécurisation et l'amélioration de nos espaces publics.

En ce début de mandat, nous souhaitons construire le projet communal avec vous. C'est pourquoi **un questionnaire est joint à ce bulletin municipal**. Je vous invite à y répondre nombreux : vos réponses nous permettront d'adapter nos projets aux besoins exprimés. Une **réunion de restitution aura lieu le 6 novembre** à 19H.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous resterons **disponibles, à votre écoute** et pleinement mobilisés pour **agir dans l'intérêt général**. Ensemble, continuons à faire d'Écotay l'Olme une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Votre maire, Carine Gandrey

Une équipe municipale renouvelée



De gauche à droite :

David Duclos, Marion Lombardie, Régis Peyressatre, Stéphanie Griot, Sylvie Badel, Jacques Duchez, Mélodie Deville, Damien Mancini, Nicolas Laveille, Sophie Luquet (absente)

Au 1er rang : Daniel Jay (2ème adjoint), Carine Gandrey (maire), Auriane Goubeyre (1ère adjointe), Aurélie Demeure (3ème adjointe), Yannick Jay (4ème adjoint)

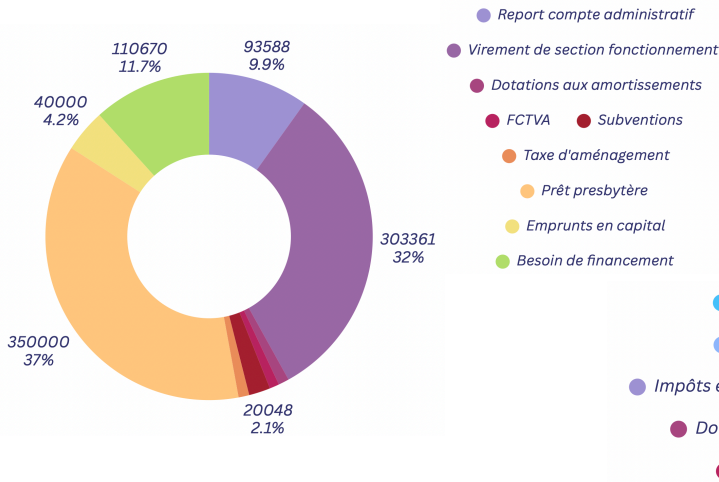
À la suite des élections municipales, une nouvelle équipe a été installée au sein du conseil municipal pour les 6 prochaines années. L'ensemble des élus remercie les habitants pour leur confiance !

Composée d'élus aux parcours et aux sensibilités variés, cette nouvelle équipe partage une ambition commune : œuvrer dans l'intérêt général, renforcer la qualité de vie dans notre commune et préparer l'avenir avec responsabilité.

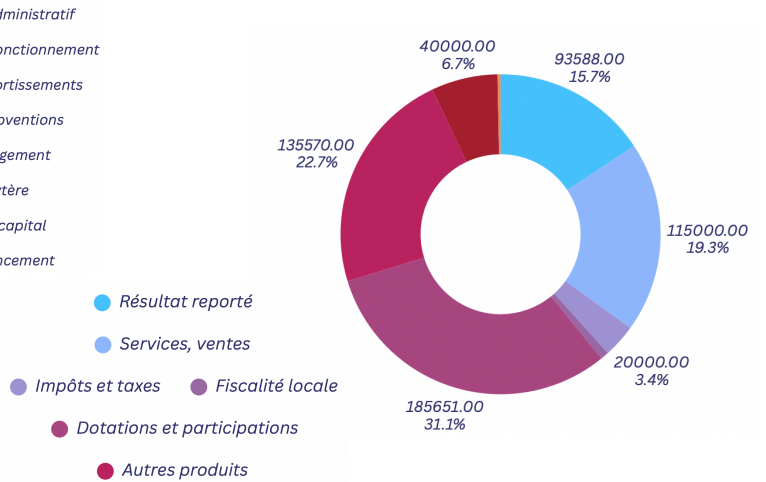
Engagée au service de tous, l'équipe municipale agira avec sérieux et proximité pour poursuivre le développement de notre commune et répondre aux attentes des habitants.

Présentation du budget

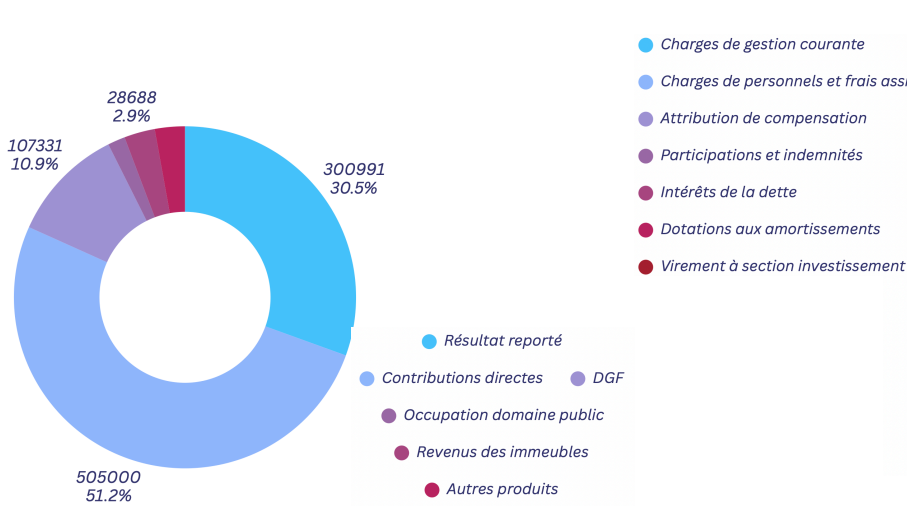
Recettes d'investissement



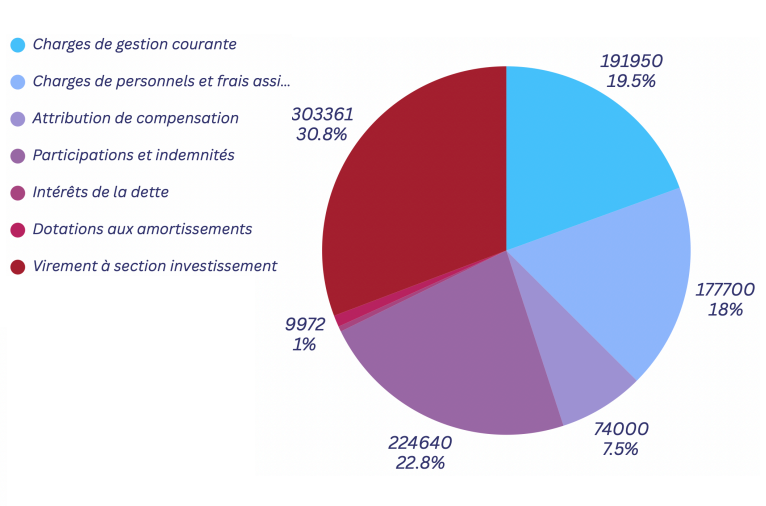
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Budget annexe du Presbytère

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Achats et variation de stocks	14 000,00 €
Services extérieurs	3 000,00 €
Impôts taxes et versements	1 500,00 €
Autres services et charges	25 103,00 €
Dépenses budgétées pour 2026	43 603,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement prêt du budget général	480 000,00 €
Remboursement emprunt du budget général	17 500,00 €
Poursuite rénovation (façade)	59 108,00 €
Autres investissements	63 002,00 €
Dépenses budgétées 2026	619 610,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Revenus des immeubles	32 901,00 €
Autres	10 702,00 €
Recettes budgétées pour 2026	43 603,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Virement budget principal	480 000,00 €
Subventions	139 610,00 €
Recettes budgétées pour 2026	619 610,00 €

Bienvenue à Annaëlle : nouvelle agent municipale

Depuis le 1er février, **Annaëlle Allegro a intégré l'équipe des agents communaux d'Écotay l'Olme**. Elle succède à Jean-Luc Viillard parti à la retraite. Aux côtés de Bernard Faure, elle participe à l'ensemble des travaux nécessaires au bon entretien et à la vie quotidienne de la commune.

Originaire de Clermont-Ferrand et aujourd'hui installée à Saint-Anthème, Annaëlle Allegro est titulaire d'un BTS Gestion et protection de la nature. Elle a commencé sa vie professionnelle dans une entreprise d'élagage, activité dans laquelle elle possède également une certification. C'est tout naturellement qu'elle a souhaité rejoindre les services communaux attirée par la polyvalence du métier d'agent technique municipal.

Au nom de la municipalité, nous souhaitons la bienvenue à Annaëlle.



Travaux et investissements

La municipalité poursuit ses actions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'entretenir le patrimoine communal et de moderniser les équipements municipaux.

Parmi les projets prévus figure **l'aménagement du parvis de l'église**, actuellement à l'étude (pour un montant estimatif de 77 000 € HT). Cet aménagement permettra de valoriser les abords de l'édifice, d'améliorer son accessibilité et d'organiser le stationnement. **La création de 5 places de stationnement à proximité de l'église** est également envisagée, avec un terrassement estimé à 14 000 € HT.

La commune prévoit aussi la **rénovation de la façade du presbytère** (11 952 € HT) afin de préserver ce bâtiment du patrimoine communal. Le **marquage au sol de l'avenue de Montbrison** sera renouvelé pour un montant de 3 547 € HT afin de renforcer la sécurité et la lisibilité de la signalisation routière.

Concernant les équipements municipaux, cinq **ordinateurs portables** ont été acquis pour le secrétariat et les élus, représentant un investissement de 3 975 € HT. **Un support pour banderoles d'information** complétera également les outils de communication de la commune pour un montant de 1 100 €.

La commune poursuit par ailleurs son programme pluriannuel d'amélioration de la voirie dans le cadre du dispositif LFA : le Chemin des Noirs est programmé pour 2026, le chemin du Pontet pour 2027, tandis qu'une réflexion est engagée avec la commune de Montbrison concernant la rue du Pas de la Mule.

Les services techniques bénéficieront enfin de plusieurs améliorations avec **l'acquisition d'un désherbeur thermique** (249 € HT) et **la réalisation d'un débouage du réseau de chauffage** (1 436 € HT). La municipalité poursuit également sa réflexion sur le **renouvellement de son matériel roulant**, avec l'acquisition envisagée d'un tracteur estimé à 50 000 € HT et d'un petit tracteur estimé à 30 000 € HT.

Ces investissements témoignent de la volonté municipale de maintenir des infrastructures de qualité et de répondre aux besoins.

Respectons les aménagements pour plus de sécurité !

Les bandes cyclables sont réservées aux cyclistes. Le stationnement ou l'arrêt d'un véhicule sur ces espaces les oblige à circuler sur la chaussée et met leur sécurité en danger. Respectons ces aménagements pour une circulation plus sûre pour tous.

Hommage à Rosy Seigne

Rose-Marie Seigne, dite Rosy, écotayenne depuis 1985 et exemple d'engagement sur la commune, nous a quittés le 8 février, à l'issue d'une longue maladie qu'elle aura combattue courageusement.

Conseillère municipale de 2001 à 2014, elle a également été **très impliquée dans la vie locale**. Rosy a consacré beaucoup de son temps au Comité des Fêtes et aux Amis du Vieil Écotay. Elle y était particulièrement appréciée pour sa générosité et sa créativité. Rosy avait des **doigts de fée** : les costumes qu'elle a créés avec passion et qui ont défilé lors des Journées de la Fourme servent encore aujourd'hui. **L'ensemble de la municipalité salue son engagement, et la remercie pour sa son dévouement !**

Un fleurissement plus résilient

Les employés communaux, **Annaëlle et Bernard ont procédé au fleurissement estival de la commune**. Cette année, une **nouvelle palette végétale** a été repensée avec l'intégration de plantes vivaces comme des sauges, des alstromères ou encore des rudebeckias. Ces **plantes pérennes peuvent rester en place d'année en année au sein du massif**.



Des plantes au feuillage pourpre (heuchères) et des plantes très florifères tel que le pétunia apportent une note vive de couleur pour embellir l'espace public.

Des plantes plus économes en eau comme les delosperma ont été installés afin de mieux maîtriser la consommation d'eau.

Enfin, l'intégralité des massifs a été paillée avec du miscanthus (broyat de tige de cette plante) afin de limiter la repousse des adventices et de retenir l'humidité dans le but de réduire les arrosages.

Cette réflexion autour du fleurissement permet de s'inscrire durablement dans une démarche de développement durable et d'embellissement du cadre de vie des Écotayens.

Reconstruction d'un mur route du Taillou

Les habitants ont pu constater les importants travaux réalisés sur la route du Taillou au cours des mois de mars et avril.

Cette intervention concernait un **mur de soutènement** appartenant aux ouvrages d'art de la commune et géré par Loire Forez. **Fragilisé par le temps**, cet ouvrage présentait depuis plusieurs années des signes de faiblesse qui rendaient nécessaire sa reconstruction afin de garantir la **sécurité** des usagers et la **pérennité de l'infrastructure**.

Le chantier a consisté en la réalisation d'une nouvelle fondation et d'un mur en béton, après une phase de terrassement préparatoire. Soucieuse de préserver l'intégration paysagère de ce site classé, la commune a également veillé à la **réalisation d'un parement en pierre sur l'ensemble de l'ouvrage**. Les services techniques de Loire Forez et de la commune ont assuré un suivi régulier des travaux tout au long du chantier. La réalisation de cette opération a nécessité la fermeture complète de la route pendant cinq semaines et la mise en place de déviations temporaires.

La municipalité remercie les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension face aux contraintes occasionnées.

Le montant total de **cette opération s'élève à 75 000 €**, intégralement financé par LFA.

Les associations écotayennes en fête !

Le Forum des associations revient cette année le **vendredi 4 septembre 2026 à partir de 18h**, place de la Mairie et dans la salle communale.

Cette soirée sera l'occasion de découvrir la diversité et la vitalité de notre tissu associatif local. Sport, loisirs, culture, convivialité... il y en aura pour tous les âges et toutes les envies !

Vous pourrez rencontrer les bénévoles, échanger avec les responsables et obtenir toutes les informations utiles pour vos futures inscriptions. Parmi les associations présentes : l'USEM, le Club de l'Amitié, le Comité des Fêtes, Écotay Loisirs Animation, la chorale, et bien d'autres encore.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial et lancer ensemble une nouvelle saison associative !



Transport scolaire

Les inscriptions aux transports scolaires régionaux sont ouvertes depuis le **2 juin 2026 pour la rentrée 2026-2027**. Bénéficiez du meilleur tarif en vous inscrivant avant le 19 juillet 2026.

Attention, il n'y a pas de reconduction automatique de l'inscription, celle-ci doit être faite chaque année !

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-loire>

Le coût de l'abonnement annuel est de 120 euros. Attention une majoration (+30€) s'applique pour toute inscription effectuée après le 19 juillet. L'offre Scolaire+ Mobilité Région donne un accès sans frais supplémentaire et illimité pendant 1 an sur les réseaux TER et cars Région express !

Journées européennes du patrimoine



A l'occasion des 43èmes Journées Européennes du Patrimoine, la commission dédiée, la municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes, les Amis du Vieil Écotay et la MJC du Montbrisonnais vous donnent rendez-vous **le samedi 19 septembre à partir de 14h, devant le parking du Vieil Écotay, pour un après-midi placé sous le signe de la découverte et du jeu.**

Au programme : **un rallye photo et un jeu d'enquête** au Vieil Écotay, organisé par l'ensemble des partenaires ! Une manière originale et conviviale d'explorer le site tout en portant un regard attentif sur ses trésors patrimoniaux.

L'ensemble des jeux sont gratuits et adaptés aux petits et grands. La commission patrimoine, la MJC de Montbrison et les Amis du Vieil Écotay sont chaleureusement remerciés pour leur implication dans l'organisation de ce temps fort.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de découverte et de convivialité ! Une buvette sera proposée sur place tout au long de l'après-midi.

Présentation du questionnaire

En ce début de mandat, l'équipe municipale souhaite placer l'écoute et la concertation au cœur de son action. C'est pourquoi un questionnaire est joint à ce bulletin municipal.

Simple et rapide, il ne vous prendra que quelques minutes à compléter. Il a pour objectif de mieux **connaître vos attentes, vos besoins et vos priorités afin de construire les projets** qui guideront notre action pour les années à venir.

Une fois rempli, vous pouvez le déposer directement en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres).

Nous vous remercions sincèrement pour le temps que vous y consacrerez et pour votre participation à la vie de notre commune.



**QUESTIONNAIRE
HABITANTS**

Écotay l'Olme

Apportez votre pierre à l'édifice !

Devoir de mémoire

Chaque année, les cérémonies du 19 mars et du 8 mai sont des temps forts de recueillement, de transmission de la mémoire nationale.

Pour cette cérémonie du 8 mai 2026, les élus du CMJ ont donné **lecture de courriers d'un ancien prisonnier de guerre** à sa famille durant ces 5 ans de captivité : Joseph Mondon. Ces courriers permettent de retracer le parcours de cet Écotayen, ancien adjoint de la commune qui aura comme bon nombre de jeunes hommes de sa génération traversé l'épreuve de la captivité. Ce moment émouvant pour sa famille présente, nous permet de rendre hommage à celles et ceux qui ont servi la France et de rappeler aux générations actuelles les sacrifices consentis pour la liberté, la paix et les valeurs de la République.



Nous remercions chaleureusement Monsieur Montel, président de la FNACA, les anciens combattants ainsi que la Forézienne de Champdieu pour leur présence.

Le Conseil Municipal des jeunes recrute !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux **10-21 ans de s'impliquer activement dans la vie communale**, de faire entendre leur voix et de concrétiser des idées au service de tous. C'est un espace d'**expression**, de **responsabilité** et d'**action citoyenne**.

À Écotay l'Olme, les jeunes élus ont déjà participé à des projets concrets comme l'élaboration du programme des Journées du Patrimoine, la participation aux cérémonies commémoratives ou encore le choix du film pour les séances « Ciné'toile ». Le CMJ, c'est aussi l'occasion de **découvrir le fonctionnement de la commune, de développer son sens de l'engagement et de partager des moments conviviaux**.

Si tu souhaites t'impliquer, proposer, débattre et **construire avec d'autres jeunes des projets utiles et motivants**, rejoins le CMJ ! Les inscriptions sont ouvertes : il suffit de se présenter en mairie ou d'écrire à mairie@ecotaylolme.fr. **Ensemble, faisons vivre notre commune autrement !**



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JUIN

- 13 et 14 : Exposition les Arts d'Ecotay (Pl mairie)

JUILLET

- 03 : 20h Food truck 22h30 Cinétoile (City stade ou salle des fêtes en cas de pluie)
- 13 : Concert de la Keup'On
- 14 à 9h : Commémoration Fête nationale

AOÛT

- 15 : Messe de l'Assomption (9h Vieil Ecotay)
- 22 : Concours de pétanque du CCAS et soirée paëlla (Pl mairie 14h)



SEPT

- 13 : Brocante du Comité des fêtes
- 19 : Journée Européenne du Patrimoine (14h Vieil Ecotay)
- 27 toute la journée : Virades de l'Espoir

NOV

- 10 : Concours de belote par le Club de l'amitié
- 11 à 9h : Commémoration armistice 1918
- 22 : thé dansant du Club de l'amitié

DÉC

- 04 à 20h : Soirée théâtre au profit du CCAS - Cie La Traverse
- 12 à 16h: chants de Noël par les Amis du Vieil Ecotay - église
- 31 : Réveillon par le Comité des fêtes

